Voix Suisse romande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **37 (1990)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Assises annuelles des chefs locaux et chefs d'office de la PC

La tâche du chef local: la commune

A.G. C'est à Péry qu'une soixantaine de membres de l'Association régionale des chefs locaux et chefs d'office de la Protection civile ont tenu leur 13e assemblée annuelle en présence de Monsieur le préfet Marcel Monnier.
Le président M. André Grüter se plut à saluer les invités dont le représentant de la commune de Péry, M. Claude-Alain Luethi, le délégué de l'Office cantonal M. Gabriel Rais, les délégués des associations amies neuchâteloise et jurassienne ainsi que les membres honoraires de l'Association.
Avant d'aborder l'ordre du jour, les participants entendirent les souhaits de bienvenue du représentant de la localité M. Claude-Alain Luethi qui souligna le rôle de la Protection civile.
Après la traditionnelle approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale, le Président, M. André Grüter, présenta le rapport d'activité de l'association. Aussi en 1989, les chefs locaux se sont réunis en soirée le 2 juin à Sornetan pour traiter de la mise sur pied, des cours de cadres centralisés ainsi que des problèmes posés pour préparer les cartes d'identité.
Le 10 novembre, à Sonvilier, durant une journée complète 70 participants ont pu aborder les problèmes relevant des buts à atteindre pour fin 1990. Dans ces buts figuraient notamment la publication du plan d'attribution, la détermination des objets «Avanti» ainsi qu'une information sur les cours sanitaires et la nouvelle ordonnance sur les contrôles.
Ces rencontres de travail ont permis à chaque chef local de traiter les cas particuliers de sa commune et également de se perfectionner en prenant connaissance des solutions apportées par des collègues lors de situations comparables.
Dans une association qui regroupe une centaine de membres, de nombreux changements ont lieu chaque année et le président en donna connaissance.

Admissions
Conrad Jean-René, CL, Nods, Demeules Jean-Claude, CL, Romont, Duplain Georges, CL, Sonceboz, Fischer Denise, C.off, Romont, Greub-Risse Viviane, C.off, Corgémont, Läderach Walter, CL, Reconvilier, Lötscher Eveline, C.off, Perrefite, Mottet Marie-Claude, C.off, Orvin, Nobs Gottfried, Remp. CL, Belprahon, Perrin Pierre, C.off, La Heutte, Richard Josiane, C.off, Nods, Rimaz René, C.off, Sonceboz, Rochat Daniel, remp. CL, Orvin.

Mutations
Racine Philippe, C.off, Péry précédemment chef d'office à la Heutte, Chappatte Angelo, CL, Tramelan anciennement remplaçant du CL, Grüter André, Rempl. CL, Tramelan anciennement CL.

Démissions
Burkhard Suzanne, C.off, Les Breuleux, Gerber Silvana, C.off, Péry, Jacot Myriam, C.off, Perrefitte, Racine Denis, CL, Romont, Reusser Jacqueline, C.off, Corgémont, Rollier Fernand, CL, Nods, Stämpfli René, remp. CL, Bienne, Simon Claude, CL, Sonceboz, Sunier Paulette, C.off, Nods.

Dans son rapport, le Président ne manqua pas de rappeler le souvenir de M. Philippe Monnin, chef de l'instruction du canton de Berne, décédé à la fin de l'année. Il fut rappelé la collaboration que M. Ph. Monnin a entretenu durant de nombreuses années avec l'association, collaboration qui apportait une aide efficace pour trouver les solutions à la mise en place des organismes locaux.
M. Angelo Chappatte, caissier, présenta les comptes de 1989, comptes qui furent approuvés sans problème.
L'assemblée décerna ensuite le titre de membre honoraire à deux anciens membres Messieurs René Stampfli, ancien remplaçant du CL de Bienne et Fernand Rollier, ancien chef local de Nods.
M. Marcel Chappatte, vice-président rappela ensuite les différentes évolutions de l'association depuis ses débuts jusqu'à ce jour et releva que le Président actuel en avait été le moteur. Aussi il proposa à l'assemblée de nommer M. André Grüter comme Président d'honneur, proposition qui reçut l'approbation des membres.
Le programme d'activité de 1990 fut ensuite approuvé: 8 juin, rapport du soir à Cortébert; 9 novembre, journée de travail dans une localité du district de Moutier.
Le comité fut réélu et complété suite aux démissions de MM. Denis Racine de Romont et du Président M. André Grüter de Tramelan. Ce comité se présente comme suit:
Président: M. Yvan Paroz, chef local de Péry, Vice-président: M. Marcel Chappatte, chef local des Bois, Secrétaire: M. Hubert Borruat, remplaçant du CL de Moutier, Caissier: M. Angelo Chappatte, chef local de Tramelan, Membres: Mme Monique Bandelier, chef d'office de Sornetan, M. Frédy Wisler, chef local de Malleray-Bévilard, M. John Schwab, chef local de Prêles, M. Philippe Racine, chef d'office de Péry.
Un nouveau vérificateur M. Claude Blanc, CL de Villeret, fut élu pour compléter le groupe formé de Mme Jacqueline Furrer, chef d'office de Saules et André Christ, chef local de La Neuveville.
Le Préfet du district de Courtelary, M. Marcel Monnier, apporta le salut des Autorités cantonales et des préfets des districts de Moutier et de La Neuveville. MM. Monnier souligna le rôle important de la protection civile et de la tâche que le chef local doit accomplir dans sa commune. En remerciant ces cadres pour leur activité, MM. Monnier souhaita que chaque commune apporte le soutien au travail du chef local.
Les représentants des associations neuchâteloise et jurassienne de PC, M. Mario Clottu et Jean-Marie Bourquenez transmirent les salutations de leur association avant que l'assemblée ne soit levée.
Après l'apéritif offert par la commune de Péry, les membres de l'association et leurs invités prirent part au dîner dans une ambiance de belle camaraderie.

Wir empfehlen uns für die Lieferung von:

EMO

Übungsmaterial	EMO-Übungsmaterialkisten
Sanitätsmaterial	EMO-Katastrophenmaterialkisten
Samaritertaschen	AMBU-Phantome und Wiederbelebungsgeräte
Postenkoffern	Tragbahren, Tragtücher, aufblasbare Schienen

Verlangen Sie Katalog und Prospekte

Eduard Mösch, 5264 Gipf-Oberfrick

Sanitätsmaterialien, Maiweg 2, Telefon 064 61 19 17